

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
95, Avenue de la liberté – 1002 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2012

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>du</u> <u>01/10/12</u> <u>au</u> <u>31/12/2012</u>	<u>du</u> <u>01/10/11</u> <u>au</u> <u>31/12/11</u>	<u>au</u> <u>31/12/2012</u>	<u>au</u> <u>31/12/11</u>	<u>Var dec.</u> <u>2012-11</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	90 130	69 789	315 798	289 345	9%
Intérêts et revenus assimilés	65 879	46 253	212 299	199 348	6%
Commissions (en produits)	15 001	14 492	64 353	52 973	21%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	8 467	8 673	32 584	31 292	4%
Revenus du portefeuille d'investissement	783	371	6 562	5 732	14%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 504	22 995	97 074	107 927	-10%
Intérêts encourus et charges assimilées	24 677	22 352	93 613	105 044	-11%
Commissions encourues	827	643	3 461	2 883	20%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	64 626	46 794	218 724	181 418	21%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	768	533	2 884	2 430	19%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	26 821	25 019	100 346	92 243	9%
Frais de personnel	18 679	17 169	71 079	65 805	8%
Charges générales d'exploitation	8 142	7 850	29 267	26 438	11%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			398 877	361 656	10%
Portefeuille titres commercial			327 977	299 244	10%
Portefeuille titres d'investissement			70 900	62 412	14%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 251 425	3 076 965	6%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			3 590 696	3 315 949	8%
Dépôts à vue			1 300 203	1 092 910	19%
Comptes d'épargne			1 414 047	1 194 598	18%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			76 223	86 794	-12%
10) CAPITAUX PROPRES *			346100	342 073	9%

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période de l'exercice 2012. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2011.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 décembre 2012 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnés.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2012 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2012 sont rajoutées au résultat.



II/ LES FAITS MARQUANTS

L'évolution des différents indicateurs d'activité et de performances observée en 2011 s'est poursuivie en 2012. En effet Attijari bank a enregistré au 31 décembre 2012 un chiffre d'affaires de 315,8 Millions de Dinars en augmentation de 9 % par rapport à fin décembre 2011 et un produit net bancaire de 218,7 Millions de Dinars en progression de 21 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette évolution provient de la marge d'intérêts + 24,4 Millions de Dinars (+26 %), de la marge nette sur commissions + 10,8 Millions de Dinars (+22 %) et des gains sur portefeuille titres commercial et d'investissement + 2,1 Millions de Dinars (+6 %).

Les dépôts de la clientèle ont également enregistré durant l'année 2012 une augmentation de 274,7 Millions de Dinars ou 8 % en particulier les dépôts à vue + 207,3 Millions de Dinars (+19%) et l'épargne + 219,4 Millions de Dinars (+18%).

Les crédits à la clientèle ont évolué de 174,5 Millions de Dinars ou +6 %.

Poursuivant sa politique de proximité Attijari bank a renforcé son réseau d'agences par l'ouverture de 6 nouveaux points de vente portant, ainsi, le nombre total des agences à 185 à fin 2012.

Dans le prolongement de sa stratégie de développement, le groupe Attijari bank a créé fin 2012 une compagnie d'assurance « Attijari Assurance », spécialisée dans l'assurance vie.